

Revue de presse de la Fédération

Secteur Maisons familiales rurales

2 juin 2011

Publié le 02 juin 2011 à 08h04 | Mis à jour à 08h04

Une décision inacceptable et injustifiable



Line Beauchamp

Le Nouvelliste

L'auteure, Line Beauchamp, est la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Dans une lettre qu'elle nous a fait parvenir, mercredi, elle réagit à la décision de la Commission scolaire de l'Énergie de retirer son financement à la Maison familiale rurale de Maskinongé.

La Commission scolaire de l'Énergie a annoncé récemment qu'elle retirait le financement de 300 000 \$ attribué, pour l'année scolaire 2011-2012, à la Maison familiale rurale de Maskinongé et qu'elle réorganisait du même coup les services du Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneurship «en fonction d'une ponction de 200 000 \$».

Or, ces organismes jouent un rôle-clé en matière de persévérance et de réussite scolaires, notamment en offrant une formation travail-études à des jeunes de 15 à 18 ans à risque de décrochage.

Je tiens à dénoncer cette décision inacceptable, qui ne peut en aucun cas être imputée à l'effort de réduction des dépenses demandé aux commissions scolaires. Il n'y a aucune raison valable pour que des services aux élèves soient ainsi sacrifiés.

Il y a lieu de préciser quelques données. D'abord, il ne s'agit pas de coupures, mais d'efforts demandés à toutes les commissions scolaires dont le budget de fonctionnement, en réalité, augmentera de 3,1 %. Les obligations rattachées à ces efforts sont très claires : les services aux élèves doivent être préservés et les

efforts requis doivent viser l'administration et la bureaucratie. À cet égard, il y a des façons de faire qui peuvent et doivent changer.

La Commission scolaire affirme n'avoir d'autre choix que de retrancher 2 millions de dollars de son budget, alors que l'effort estimé par le Ministère se chiffre à 1,33 million. Elle doit donc expliquer à la population cette réduction additionnelle de 700 000 \$.

Or, selon son directeur général, la Commission scolaire aurait déjà effectué, pour l'exercice budgétaire 2011-2012, une «solide rationalisation lui permettant de récupérer "une somme de 1,5 million de dollars" pigée sur le plan administratif». Si tel est le cas, l'effort requis serait dès lors accompli.

De plus, la Commission scolaire a réalisé un surplus d'exercice de 2,95 millions de dollars pour l'année scolaire 2009-2010 et, selon son rapport financier au 31 mars 2011, le surplus serait cette fois de 2,5 millions de dollars. Cela ne démontre-t-il pas qu'elle dispose d'une marge de manoeuvre pour faire des choix éclairés?

Par ailleurs, en octobre 2009, elle a demandé un emprunt pour participer au financement d'un centre national de curling, lequel lui a été refusé. Elle disait alors disposer de ressources financières suffisantes pour rembourser la somme demandée, soit 1,25 million de dollars. J'invite donc la Commission scolaire à revoir ses choix afin de protéger les services aux élèves pour l'année scolaire 2011-2012, comme il lui a été demandé.

En terminant, je tiens à rappeler que les commissions scolaires doivent soumettre leur budget 2011-2012 au Ministère. Elles doivent y indiquer leurs choix budgétaires pour diminuer leurs dépenses sans réduire les services aux élèves.

Un suivi sera fait par le Ministère auprès de l'ensemble des commissions scolaires, et des correctifs seront exigés si les services aux élèves sont touchés, y compris ceux qu'offrent la Maison familiale rurale de Maskinongé et le Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneurship.

Publié le 02 juin 2011 à 09h40 | Mis à jour à 09h40

Excuses et soutien



Denis Lemaire
Photo: Sylvain Mayer

Le Nouvelliste

En réponse à Denis Lemaire, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie.

Je suis le père d'un élève de la Maison familiale rurale de Maskinongé. Je suis indigné à la suite de la lecture de votre lettre, publiée mercredi, d'autant plus que vous y faites état d'une partie de votre curriculum vitae en laissant croire que vous travaillez pour nos jeunes.

Le moyen que vous avez décidé de prendre afin de mettre de la pression sur le gouvernement face aux coupures budgétaires démontre davantage un manque de professionnalisme qui frise l'incompétence, l'irresponsabilité et qui est irrespectueux envers des jeunes que vous devez soutenir et aider.

Annoncer que l'école fermera l'an prochain tout en sachant très bien que les élèves à qui vous vous adressez connaissent des difficultés académiques (et qui sans la MFR seraient probablement des décrocheurs), des élèves qui étaient sur le point de faire un examen du Ministère et qui en feront d'autres d'ici la fin juin démontre à quel point vous n'aviez à ce moment aucun intérêt pour eux.

Tout ce que vous avez fait, c'est de les prendre en otage pour vos revendications budgétaires avec comme conséquence de laisser aux parents et à tous les intervenants de la MFR la responsabilité de garder et de retrouver une motivation à bien finir l'année scolaire malgré cette annonce dramatique que vous leur avez fait vous et madame Bolduc, la présidente de la Commission scolaire.

Votre comportement à vous et à madame Bolduc est tout à fait inacceptable. J'ai téléphoné à ma députée, Julie Boulet, et au député de Maskinongé, Jean-Paul Diamond, qui m'ont offert leur soutien afin de garder la MFR de Maskinongé ouverte. Je peux aussi vous assurer que grâce à vous, je suis devenu un fervent supporter du démantèlement complet des commissions scolaires.

Je ne peux que dénoncer la situation présente et je me rendrai à votre prochaine assemblée publique le 7 juin. J'espère que vous saurez vous amender, vous et madame Bolduc, sinon remettez votre démission si vous êtes si à court de solutions pour faire votre travail et vous faire entendre dans vos revendications.

Les jeunes devraient recevoir vos excuses et votre soutien. Je ne peux tolérer que des représentants de ma Commission scolaire agissent ainsi envers nos enfants, risquant de compromettre leur réussite scolaire parce qu'ils seront inquiets de leur avenir alors qu'ils avaient enfin trouvé leur place dans le milieu scolaire.

Stéphan Tessier
Sainte-Thècle